

## Commission régionale des Officiels Techniques

Réunion du Mardi 10 Octobre 2021

En visio-conférence

Présents : Michaël JOUSSE, Daniel JOSIEN, Michèle MONACHON, Olivier BARDOT, Pierre GUILLON, Yolande JERINTE, Benjamin RIBERON, Patrice AUBERT, Annick BIEHLER, Nicolas DOUMENG, Marie-Odile GAY-LANCERMIN, Sylvia GRAND-CLEMENT, David PETER, Béatrice PFAENDER

Excusés : Nathaly ELDIN, Jean-Pierre BAGRIOT François JOUSSE, Jean-Claude MARIE, Georges MOUY, Henri VALDENNAIRE, Maxime ZAJKO

Début de la réunion à 20h

### 1) Bilan des formations saison 2020-2021

- Modules de formations :

Les modules de chef juges ont réunis au total 58 stagiaires (dont 39 de la ligue). Les modules de niveau juge ont réunis au total 132 stagiaires (dont 86 de la ligue). 80% des stagiaires ont tenté le QCM avec un taux de réussite moyen de 87%. Félicitations aux formateurs pour la bonne qualité des formations.

- Certification pratique :

De nombreuses évaluations sur les compétitions ont eu lieu. Le principe d'évaluation partielle a permis une plus grande souplesse avec le calendrier 2021 qui était très condensé.

Merci à tous les évaluateurs et aux directeurs de réunion pour la bonne intégration des stagiaires dans les compétitions. 49 certifications ont été prononcées (au 15 août), ce qui place cette saison 2021 dans la moyenne des saisons précédentes. Parmi ces 49 certifications, on dénombre 12 de chef juge, ce qui est quasiment le double de la moyenne des saisons précédentes. Malheureusement, peu de certification pour la spécialité départ et aucune en marche athlétique. [NB : se rajoute en ce début de saison 2022 : 8 qualifications de Juge et 4 de chef juge]

On peut tout de même regretter le faible taux de candidats ayant réussi les modules (en AURA) qui passent les certifications pratiques (18%).

### 2) Calendrier des formations saison 2021 - 2022

- Modules de niveau Juge :

Afin à la fois de renouer le contact humain dans les formations et de maintenir une offre accessible au public le plus large possible, il décider d'organiser 2 sessions : une en présentielle et une par visioconférence.

En prenant en compte le calendrier des compétitions, le calendrier suivant est acté :

- Première session : **jeudi 11 novembre 2021** en simultanée à Aubières (stadium Jean Pelez) et au siège de la Ligue (Bourgoin-Jallieu). Les modules de spécialité courses, sauts, lancers et départs sont prévus. Pierre évoque le besoin important de lancer de la formation également

pour le chronométrage électrique. Il est donc décider d'ajouter un module lecture de la photo d'arrivée (M221) à cette session.

- Deuxième session : en visioconférence la **semaine de 7 au 11 mars 2022** pour les spécialités courses, sauts, lancers et départs. Des modules de marche athlétique et secrétariat informatique piste seront également programmés à cette période.

Le module transverse « M180 – se situer sur un stade » est largement offert par les comités puisque ce module est requis au niveau assistant. Il est donc décider de ne pas rajouter de sessions au niveau de la ligue.

- Modules de niveau Chef Juge :

Afin d'avoir un accès à tous (y compris dehors de la ligue) à ce niveau de formation, les modules seront organisés en visioconférence. Ces modules auront lieu entre le **14 et le 18 février 2022**.

### **3) Points divers**

- Formation classeur : contact a été pris avec Jean-Marc GARCIA pour l'organisation d'une formation de classeur. Ayant récemment contribué à la mise en place des contenus pour la spécialité « classeur » au niveau de l'OFA, il a été convenu d'attendre l'entrée en application de la formation OFA pour intervenir dans ce cadre-là.
- Séminaire (ou Webinaire) des officiels : l'idée d'avoir un moment d'échanges entre officiels est évoquée. Ce moment permettrait notamment d'aborder les nouveautés réglementaires. La période du mois de mars est privilégiée. Le contenu exact reste encore à construire en s'appuyant notamment sur le retour d'expérience de la journée des officiels du CARML.
- Féminisation : Daniel expose différentes réflexions issue du groupe de travail « Féminisation » de la COTN. La question de la représentativité des femmes dans les jurys (notamment en tant que chef de jury) n'est pas un sujet dans notre ligue, tous les directeurs de réunion présents étant unanime pour expliquer que la qualification est le seul élément pris en compte dans la composition des jurys. Il est cependant reconnu que les femmes ont certainement une plus faible propension à tenter les examens de Chef Juge et Juge Arbitre. Il est envisagé une campagne de communication sur ce sujet de la montée en compétence (avec peut-être une table ronde dans le séminaire précédemment évoqué).
- Vérification de l'honorabilité : Actuellement pour toutes les demandes de certification de niveau Chef Juge, la FFA procède à un contrôle de l'honorabilité, ie du casier judiciaire. Le délai pour ce contrôle est très long (3 à 4 mois) avant que la qualification soit validée. La généralisation au niveau Juge, voir assistant juge, est prévue. Des qualifications non validées pourraient devenir problématique, en particulier pour le championnat de France des Clubs. Est-il possible de prendre en compte des qualifications en état demandée ? Ce contrôle peut-il être délégué aux ligues ? Une adaptation de la structuration du service juridique est-elle en cours ? Il y a encore beaucoup de questions sans réponses.

La réunion est levée à 22h05

Le président de la COTR AURA  
Michaël JOUSSE

